

# Programme Défi des Éleveurs- Chevaux Lourds du Québec

## Présentation et objectifs

Les associations québécoises de chevaux de race Belge, Clydesdale et Percheron se sont concertées pour offrir à leurs membres un nouveau programme de promotion de l'élevage de chevaux lourds.

Les objectifs du Défi des éleveurs sont (1) d'augmenter le nombre de sujets élevés au Québec pour augmenter la diversité génétique de la province; (2) de favoriser l'amélioration de la génétique de chacune des races par le jugement et la sélection des meilleurs sujets produits; (3) de permettre aux éleveurs de pouvoir évaluer leur propre élevage par l'organisation d'un jugement de la progéniture issue du programme; (4) et de faire la promotion des sujets élevés au Québec, tant au niveau provincial que national.

## Inscriptions

Pour atteindre les objectifs précédemment cités, nous inviterons les éleveurs à inscrire les sujets en **trois étapes distinctes**, qui permettront d'augmenter le nombre de sujets inscrits.

- **Premièrement**, l'éleveur procédera à la nomination des juments choisies avant la date de la saillie et au plus tard le 31 janvier de l'année de saillie, en fournissant (1) la copie de l'enregistrement et (2) un montant de \$50.00 au secrétariat de son association. Il n'y a pas de limite au nombre de juments nominées par chaque éleveur; chaque éleveur doit être propriétaire de la jument au moment de l'inscription, ou détenir un contrat de location dont il devra fournir copie le cas échéant.

- **Deuxièmement**, après confirmation de la gestion, l'éleveur procédera à la nomination de l'étalon ayant sailli la ou les juments préalablement enregistrées avant le 1er novembre de l'année de saillie, en fournissant (1) la copie de l'enregistrement de l'étalon ayant sailli la jument et (2) un montant de \$100.00 au secrétariat de son association. Il n'y a pas de restriction quant à la nature de la saillie (saillie naturelle ou insémination artificielle), ni quant à l'origine de l'étalon sélectionné.

- **Finalement**, tous les poulains et pouliches issus des juments nominées au programme seront considérés éligibles au jugement officiel du Défi des Éleveurs, dont l'évaluation des critères de conformation sera faite par trois juges dans le

cadre d'un évènement tenu à l'automne de l'année de naissance du poulain. Pour ce faire, l'éleveur devra fournir (1) la copie de l'enregistrement du poulain ou de la pouliche et (2) un montant de \$150.00 pour couvrir l'inscription finale.

## Jugement de l'épreuve

L'épreuve de jugement au licou sera divisée en deux catégories selon la date de naissance du sujet, soit une catégorie « junior » et une catégorie « sénior ». La date de coupure sera déterminée le matin du jugement, afin d'obtenir un nombre de sujets égal dans chacune des catégories. Si le nombre total de sujets inscrits est impair, le sujet additionnel sera ajouté à la catégorie « sénior ».

Chacune des épreuves sera d'abord jugée indépendamment par trois juges issus de la sélection de chacune des associations. Le jugement de chacun des juges aura la même valeur et sera remis sous la forme d'une carte de pointage, du premier au dernier sujet. Le classement final de chacune des catégories sera obtenu en faisant la somme du pointage de chacun des juges. En cas d'égalité au final de la compilation, la carte d'un juge choisi au hasard avant le début de la compétition aura préséance.

Finalement, les sujets ayant remporté la première position de leur catégorie respective seront invités à participer à un championnat suprême, jugé par les trois juges, afin de sélectionner le meilleur sujet du Défi des Éleveurs.

## Bourses

Toutes les sommes recueillies en inscription au programme seront redistribuées en bourses aux participants.

La somme totale sera divisée à parts égales entre les deux catégories, puis répartie selon le schéma suivant

1er- 25.5% 2e- 20% 3e- 16% 4e- 11% 5e- 8% 6e-5.5% 7e- 5% 8e- 3% 9- 3%  
10e- 3% et suivant \$100.00

Une bourse supplémentaire de \$1000.00 sera offerte au champion suprême sous forme de commandite de la part de Émilie Proulx (Émilie's Clydesdales).

Une demande sera faite au MAPAQ afin de faire du Défi des Éleveurs un programme officiel pour soutenir l'élevage des chevaux lourds au Québec.

# Formulaire d'inscription Défi des éleveurs 2022

## Coordonnée de l'éleveur

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

## Étape 1 : Veuillez fournir les informations avant le 31 janvier 2022

1) Nom de la jument : \_\_\_\_\_

Numéro d'enregistrement : \_\_\_\_\_

2) Nom de la jument : \_\_\_\_\_

Numéro d'enregistrement : \_\_\_\_\_

3) Nom de la jument : \_\_\_\_\_

Numéro d'enregistrement : \_\_\_\_\_

4) Nom de la jument : \_\_\_\_\_

Numéro d'enregistrement : \_\_\_\_\_

5) Nom de la jument : \_\_\_\_\_

Numéro d'enregistrement : \_\_\_\_\_

## Joindre à ce formulaire:

1) Copie du certificat d'enregistrement pour chacune des juments inscrites.

2) Paiement : \_\_\_\_\_ jument(s) X 50.00\$ = \_\_\_\_\_

(Paiement par chèque ou par transfert bancaire à votre association)

Signature de l'éleveur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_